# CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS Procès-verbal du mardi 12 juillet 2022

<u>Présents</u>: Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Stéphanie DELEUZE, Loïc DUCROS, André FORGET, Jean-François THIBON, Valentin THIBON

Excusés: Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Éric GARREL, Julien MAGNIN

Pouvoirs: Olivier BLOT à André FORGET, Véronique BONNAURE à Loïc DUCROS

Le guorum étant atteint, la séance débute à 20h10.

Désignation du secrétaire de séance : Stéphanie DELEUZE

M. le Maire demande au conseil de rajouter un point à l'ordre du jour sur :

Changement de la date de convention avec la MAM.
Proposition acceptée à l'unanimité qui sera mis dans le point n° 8.

### Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance précédente, du 02 juin 2022.

### Présentation de l'association Seven Jazz :

Les membres de l'association Seven Jazz sont venus présenter au conseil municipal leur projet de plusieurs concerts, dont un qui devrait être début octobre. Une demande de mise à disposition de la salle polyvalente est demandée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'accepter la proposition
- > **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires

## **Budget (Décision Modificative n°2)**

A la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire propose de faire une régularisation de crédit en investissement de 10 000,00 € pour régulariser les mandats du SDE07

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

> **DECIDE** d'accepter la proposition

#### Adhésion d'une commune au SEBA

Monsieur le Maire explique que le SEBA nous demande d'approuver l'adhésion de la commune de Joyeuse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE d'approuver l'adhésion.

## Appel de fonds FUL (Fond Unique de Logement)

Monsieur le Maire indique que le département est en charge du pilotage et de la gestion du Fonds Unique du Logement, ce qui permet l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés.

La contribution n'est possible que grâce à la contribution volontaire des collectivités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DECIDE DE CONTRIBUER** au Fonds Unique pour le Logement pour l'année 2022 sur la base de 0,40 € par habitant (INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2022 – 526 habitants) soit 0,40 x 526 = 210,40 €

## Remboursement carte de transport pour RPI

Le remboursement de la carte de transport pour les enfants scolarisés au RPI du Chassezac et qui se rendent à Saint-Alban-Auriolles est renouvelé pour cette année scolaire 2022/2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

> **DECIDE** d'approuver le renouvellement

# Subvention à l'association (organisation d'un évènement à la salle polyvalente)

Pour SEVEN JAZZ pas d'aide globale, uniquement par concert, pour celui de cet automne 500,00 € de prévu pour l'organisation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 1 abstention et 12 voix pour des membres présents et représentés

> **DECIDE** d'approuver l'aide

### TRAVAUX DE VOIRIE (pont chemin de la Croisette, accotement chemin du Serre)

Travaux de voirie à prévoir au pont chemin de la Croisette, et accotement chemin du Serre.

Une demande de devis est en cours.

# TRAVAUX MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> août 2022. La plomberie, l'électricité et l'escalier extérieur sont finis, il reste la salle d'activité à peindre et l'escalier des locataires à fermer. Achèvement

avant le 1er août 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 1 abstention et 12 voix pour des membres présents et représentés

AUTORISE le Maire à modifier la date d'ouverture de la convention au 1er août 2022

### Organisation du marché

Les deux premiers marchés se sont bien passés.

# Projet de travaux cimetière (ossuaire, colombarium)

Des devis sont en attente

### 1. Point des commissions :

- Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
   La réfection du chemin de la Vignasse est en cours.

   Quartier Lengarnayre, le SEBA ouvre une tranchée sur la D104.
   Le projet du carrefour Lengarnayre est complet.
   Le dossier des Denailles est bouclé.
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
   Deux personnes s'occupent de l'église de Maisonneuve
   Fenêtres du presbytère, des devis sont en cours
- Affaires sociales
   Alexandra Amiel est allée à l'AG d'AMESUD
- Affaires scolaires
   Il a eu une belle fête de l'école au RPI du Chassezac
- Communication
- o Associations, culture, jeunesse et sport
- o Finances

#### 2. Questions diverses

La séance est levée à 22h50